

Public concerné

- ↑ Maires
- ↑ Elus des Conseils municipaux
- ↑ Présidents de structures employeurs
- ↑ Toutes personnes concernées par la gestion de la forêt communale : secrétaire de mairie, bûcherons communaux, etc.

Objectifs

- 📁 Prendre conscience du rôle particulier de l'élu communal dans la filière: propriétaire, producteurs de bois, aménageur du territoire, maître d'ouvrage public de bâtiments et de chaufferies
- 📁 Comprendre et maîtriser le lien entre la sylviculture, la récolte et la commercialisation des bois
- 📁 Être informé des différents modes de vente et des procédures de vente, savoir choisir ceux qui sont les mieux adaptés aux produits vendus
- 📁 Être informé sur les délais de paiement

Programme

▶ Thématiques abordées

- 1- Les différents usages du bois
- 2- La filière forêt-bois, un élément du territoire de la région Grand Est
- 3- La récolte de bois en forêt communale, comment cela s'organise?
- 4- Les différentes modalités de commercialisation des bois
- 5- Les délais de paiement

Support de formation
remis aux participants



Secteur	Date et heure	Lieu
▶ Sur l'Agence ONF de Schirmeck	Vendredi 2 décembre de 14h à 17h30	Communauté de communes de Molsheim-Mutzig 2 route Ecospace, MOLSHEIM
▶ Sur l'Agence ONF de Colmar	Lundi 5 décembre de 14h à 17h30	Ancien Hôtel de ville de Rouffach (1er étage) 8 Place de la République, ROUFFACH
▶ Sur l'Agence ONF de Mulhouse	Mardi 6 décembre de 14h à 17h30	Salle du Dorfhuis, 1 ^{er} étage Place de l'église, HIRSINGUE
▶ Sur l'Agence ONF Nord Alsace	Mercredi 7 décembre de 14h à 17h30	Salle de réception de la mairie 85 rue du Général Goureau, INGWILLER

Coupon-réponse

A retourner au plus tard 7 jours
avant la date de la réunion

- ▶ Organisme/Collectivité :
- ▶ Nom/Prénom :
- ▶ Fonction :
- Sera présent à la réunion du : du 2/12 du 5/12 du 6/12 du 7/12
- Sera accompagné de (nom/prénom et fonction à préciser) :
- Ne participera pas

📧 Inscription à retourner par mail : communeforestiere@fibois-alsace.com ou par fax au 03 88 19 17 88

Avec le soutien et le partenariat de :